

Paris, le 1^{er} Octobre 1812.

Bureau
des Sciences et Beaux
Arts.

Réponse à
Lettre J

Enregistrement
à l'arrivée, N.° 885-7^{bre}
au départ, N.° 450.

Il est permis au S. Abel,
Peintre pensionnaire, de
revenir à Paris, /.

Le Ministre de l'Intérieur,
Comte de l'Empire.

A Monsieur Guillon Lethiere, Directeur de l'École
Impériale des Beaux Arts, à Rome.

Monsieur le Directeur, j'ai reçu votre lettre du 11. Septembre,
dans la quelle vous m'annoncez que le S. Abel, Peintre Pensionnaire
du Gouvernement, arrivé depuis trois mois seulement à l'École que
vous dirigez, est resté, par suite d'une maladie bilieuse, dans
un état de langueur et de mélancolie que les Médecins attribuent
au changement de climat. En conséquence ils sont d'avis
que la santé du S. Abel ne peut se rétablir qu'à Paris.

J'autorise, Monsieur, le retour de ce jeune Peintre; mais
je vous engage toutefois à lui faire connaître que je ne puis
lui promettre de le faire jouir, durant son séjour ici, de la
Somme accordée aux élèves pensionnaires de l'École des
Beaux arts de Rome.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes
Sentimens distingués,
Montaigu